

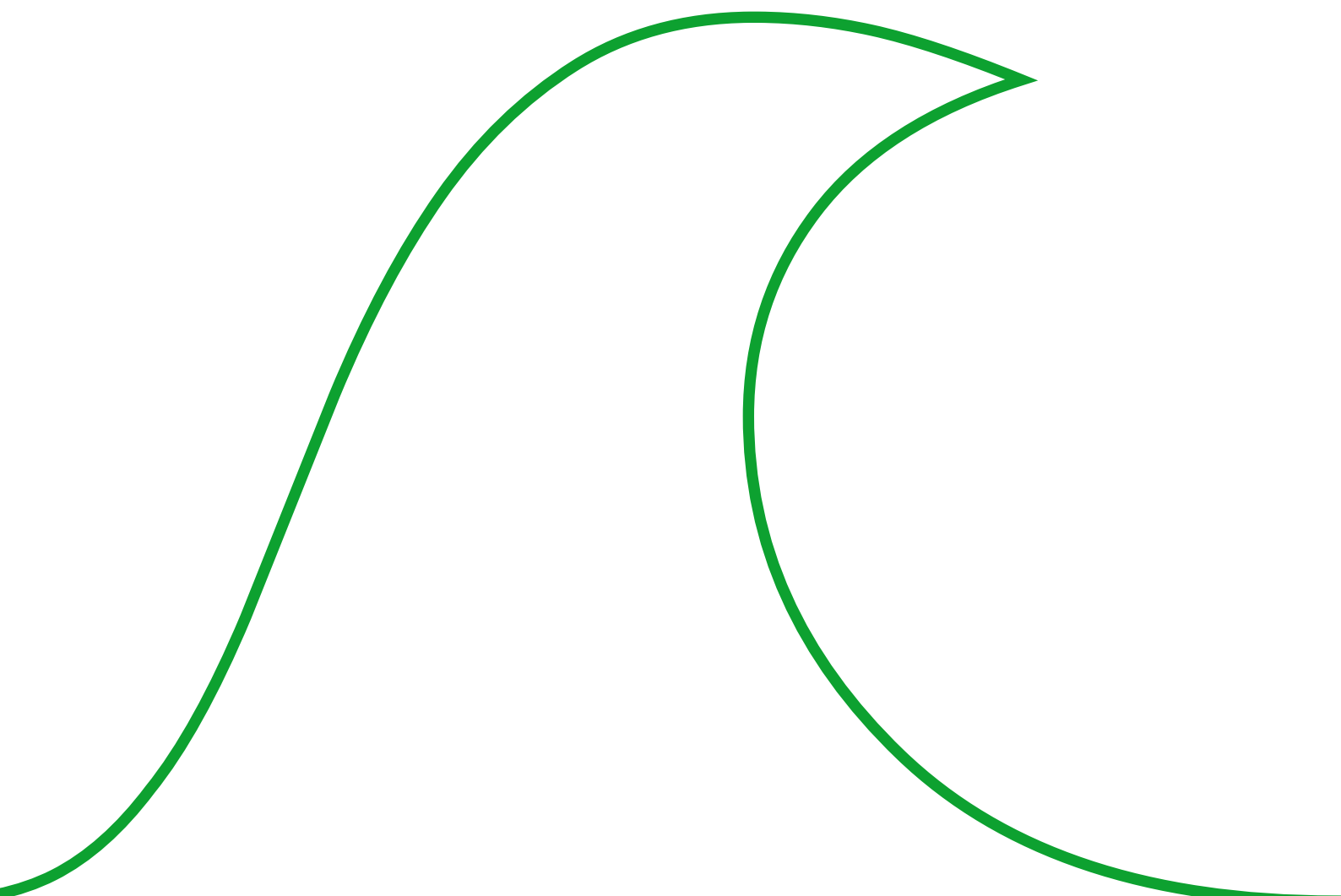
CAISSE DE PENSIONS PANVICA

Une œuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse

Rapport résumé 2023



Photo de couverture :
Association suisse des patrons boulangers-confiseurs (BCS) (droit d'auteur: école spécialisée Richemont)



Chères personnes assurées, chères employeuses/ employeurs

Nous avons une bonne nouvelle à célébrer: la Caisse de pensions PANVICA a clôturé l'exercice 2023 avec un bilan très réjouissant. Ce résultat était loin d'être acquis car la situation internationale est restée marquée par les tensions géopolitiques, les conflits en Ukraine et au Proche-Orient et par les changements économiques. Dans de nombreux pays, la reprise de l'inflation a entraîné des tensions, notamment sur les marchés immobiliers.

Cet environnement difficile a constitué un défi pour toutes les caisses de pensions, y compris la nôtre. Compte tenu de ce contexte tendu, nous pouvons nous réjouir de l'évolution positive de nos actifs immobilisés. Nous avons pu atteindre un rendement total de 5,9% durant l'exercice 2023, ce qui constitue un résultat solide et réjouissant. Fin 2023, le degré de couverture était encore nettement positif, progressant à 117,2%. Malgré le climat d'incertitude mondial, nous avons enregistré une performance financière solide durant l'année écoulée et avons pu assumer pleinement notre responsabilité vis-à-vis de nos personnes assurées. En tant qu'investisseur à long terme, nous avons une nouvelle fois démontré notre capacité à faire face aux défis d'un marché perturbé. Nous y parvenons en restant fidèles à notre stratégie de placement et en procédant à des optimisations ponctuelles et très ciblées.

La Caisse de pensions PANVICA, avec ses quelque 12'200 personnes assurées, vise en priorité à garantir la couverture financière de ses membres une fois à la retraite. Même si cette échéance peut paraître encore lointaine, la caisse de pensions se doit de garantir une prévoyance solide à chaque étape de la vie. En effet, elle apporte également un soutien financier en cas d'événements imprévisibles comme l'invalidité ou le décès d'une personne assurée. Par conséquent,

la Caisse de pensions PANVICA s'efforce d'être l'interlocutrice de ses personnes assurées et de leur fournir les informations et les outils leur permettant, le cas échéant, de prendre des décisions éclairées concernant leur prévoyance vieillesse.

Au cours de l'année, plusieurs décisions en matière de prévoyance vieillesse seront prises, également sur le plan politique. Après un certain temps, les systèmes établis sont comparés à la réalité actuelle et, si nécessaire, adaptés à celle-ci. Il s'agit là d'un des piliers de notre Etat-providence. La votation relative à la réforme de la LPP posera des jalons importants dans le 2^e pilier. En tant que caisse de pensions, nous misons sur la stabilité et la sécurité. C'est pourquoi nous sommes affiliés depuis de nombreuses années à Paris, la Fondation collective des arts et métiers suisses. En effet, la taille contribue également de manière déterminante à la stabilité et à la sécurité. En tant qu'institution de prévoyance, nous pouvons notamment bénéficier d'effets d'échelle conséquents.

C'est avec optimisme et confiance que j'envisage ce nouvel exercice en cours. Je remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à faire de l'année 2023 un exercice couronné de succès pour la Caisse de pensions PANVICA. Je vous invite à lire attentivement ce rapport et me réjouis de recevoir vos commentaires constructifs et vos suggestions.

Roland Räber

Caisse de pensions PANVICA
Président de la commission d'assurance

Actifs	Au 31.12.2023 en CHF	Au 31.12.2022 en CHF
Placements	370 750 791.18	350 189 892.80
Liquidités	1 906 824.93	17 191.95
Créances et prêts	20 333 506.25	18 731 475.85
Titres	348 510 460.00	331 441 225.00
Compte de régularisation actif	3 856 197.87	2 270 755.65
Actifs provenant de contrats d'assurance	328 373 268.00	330 519 077.00
Actifs	702 980 257.05	682 979 725.45

Passifs	Au 31.12.2023 en CHF	Au 31.12.2022 en CHF
Engagements	4 702 531.63	2 970 126.64
Prestations de libre passage et rentes	4 599 362.48	2 923 336.64
Banques / Assurances	–	–
Autres engagements	103 169.15	46 790.00
Compte de régularisation passif	566 371.68	607 393.20
Réserves de cotisations de l'employeur	4 017 083.05	4 375 147.60
Réserves de cotisations sans renonciation à l'utilisation	4 017 083.05	4 375 147.60
Réserves de cotisations avec renonciation à l'utilisation	–	–
Provisions non techniques	–	–
Capitaux de prévoyance et provisions techniques	591 976 077.70	596 629 722.65
Capitaux de prévoyance des actifs	186 687 009.70	207 185 552.65
Capitaux de prévoyance des bénéficiaires de rentes	42 284 380.00	28 535 374.00
Passifs provenant de contrats d'assurance	328 373 268.00	330 519 077.00
Provisions techniques	34 631 420.00	30 389 719.00
Réserves de fluctuation de valeurs	79 902 563.00	78 397 335.36
Capital de la fondation, fonds libres / découvert	21 815 629.99	–
Situation en début de période	–	53 001 376.85
Augm. / Dimin. prov. d'une liquid. partielle	–	–
Excédent de produits / charges	21 815 629.99	–53 001 376.85
Passifs	702 980 257.05	682 979 725.45

	01.01.–31.12.2023 en CHF	01.01.–31.12.2022 en CHF
Cotisations et apports ordinaires et autres	41 640 942.75	45 816 381.69
Cotisations des salariés	20 172 709.68	20 793 639.20
Cotisations des employeurs et des indépendants	20 185 457.27	20 804 592.50
– dont retraits des réserves de cotisations de l'employeur en vue de financer les cotisations	–1 912 572.75	–1 351 910.05
Primes uniques et versements supplémentaires	1 226 276.70	2 405 863.85
Cotisations d'assainissement salariés	–	–
Cotisations d'assainissement employeurs	–	–
Apports dans les réserves de cotisations de l'employeur	1 534 989.80	2 754 606.25
Subsides du fonds de garantie	434 082.05	409 589.94
Prestations d'entrée	35 447 543.40	38 872 469.95
Apports de libre passage	33 675 906.85	36 862 125.90
Versements anticipés EPL / divorce	1 771 636.55	2 010 344.05
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	77 088 486.15	84 688 851.64
Prestations réglementaires	–29 738 202.35	–30 258 600.45
Rentes de vieillesse	–13 283 100.40	–12 772 692.85
Rentes de survivants	–1 764 312.50	–1 726 764.50
Rentes d'invalidité	–3 681 850.15	–3 553 274.25
Autres prestations réglementaires	–	–
Prestations en capital à la retraite	–9 392 792.55	–11 826 888.85
Prestations en capital au décès et à l'invalidité	–1 616 146.75	–378 980.00
Prestations de sortie	–74 609 210.50	–49 154 807.05
Prestations de libre passage en cas de sortie	–73 418 138.35	–48 094 926.65
Transfert de fonds suppl. lors de sorties collectives	–	–
Versements anticipés EPL / divorce	–1 191 072.15	–1 059 880.40
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	–104 347 412.85	–79 413 407.50
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance, de provisions techniques et de réserves de cotisations	2 885 418.90	–34 814 029.45
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – actifs	28 951 533.00	–9 564 369.60
Charges / produits de liquidation partielle	–	–
Dissolution / constitution de capitaux de prévoyance – bénéficiaires de rentes	–13 749 006.00	–13 898 391.00
Dissolution / constitution de provisions techniques	–4 241 701.00	–3 394 861.00
Rémunération du capital épargne	–8 452 990.05	–6 553 711.65
Dissolution / constitution de réserves de cotisations	377 582.95	–1 402 696.20
Produits de prestations d'assurance	25 168 501.75	36 389 782.90
Prestations d'assurance	18 981 433.75	28 545 736.90
Part d'excédents provenant des assurances	6 187 068.00	7 844 046.00

	01.01.-31.12.2023 en CHF	01.01.-31.12.2022 en CHF
Charges d'assurance	-8 162 697.25	-8 523 402.35
Prime d'assurance	-7 464 427.05	-7 763 113.25
– Primes de risque brutes	-6 581 505.10	-6 836 949.00
– Primes pour frais de gestion	-882 921.95	-926 164.25
Apports uniques aux assurances	-403 697.00	-435 315.00
Cotisations au fonds de garantie	-294 573.20	-324 974.10
Résultat net de l'activité d'assurance	-7 367 703.30	-1 672 204.76
Résultat net des placements	33 783 848.64	-55 449 097.38
Résultat des liquidités	9 384.59	33.37
Résultat des créances et prêts	2 121.35	1 022.00
Résultat des titres	34 804 052.10	-54 474 083.75
Résultat des créances en titres de gages immobiliers	–	–
Résultat des placements auprès de l'employeur	–	–
Résultat des immeubles	–	–
Intérêts moratoires sur prestations de libre passage	–	–
Intérêts sur les réserves de cotisations de l'employeur	-19 518.40	–
Frais de gestion de fortune	-1 012 191.00	-976 069.00
Dissolution / constitution de provisions non techniques	–	–
Autres produits	75 810.08	15 649.25
Produits de prestations fournies	–	–
Autres produits	75 810.08	15 649.25
Autres charges	-14 604.96	-16 297.07
Frais de gestion	-3 156 492.83	-2 635 947.53
Administration générale	-3 052 240.28	-2 534 212.23
Frais de marketing et de publicité	–	–
Activités de courtage	–	–
Organe de révision et Expert en matière de prévoyance professionnelle	-92 447.55	-89 920.30
Autorités de surveillance	-11 805.00	-11 815.00
Excédent de produits / charges avant constitution / dissolution des réserves de fluctuation	23 320 857.63	-59 757 897.49
Dissolution / constitution des réserves de fluctuation	-1 505 227.64	6 756 520.64
Excédent de produits / charges	21 815 629.99	-53 001 376.85

Forme juridique et but

La Caisse de pensions PANVICA est une oeuvre de prévoyance de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, sise à Berne. A travers sa caisse de pensions, la fondation proparis a pour but de permettre aux indépendants ainsi qu'aux entreprises membres de bénéficier de la prévoyance professionnelle selon la LPP, et éventuellement, de la couverture des autres besoins en prévoyance dans le cadre du 2^e pilier, à des conditions simples et avantageuses.

Les présents comptes partiels traitent exclusivement les données de l'oeuvre de prévoyance et non celles des comptes consolidés de proparis au niveau de la fondation.

Organe suprême, direction et droit de signature

La commission d'assurance paritaire de l'oeuvre de prévoyance se compose des membres suivants :

	Fonction	Empl./Sal.	Durée du mandat
Räber Roland	Président	Représentant des empl.	2020–2023
Müller Alois	Vice-président	Représentant des sal.	2020–2023
Beereuter Patrick	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Graf Julian	Membre ¹	Représentant des empl.	2023–2023
Hotz Silvan	Membre	Représentant des empl.	2020–2023
Kronenberg Daniel	Membre ¹	Représentant des empl.	2020–2023
Kogler Stefan	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Lang Roger	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Lusser Fabian	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Ohnmacht Wilhelm	Membre	Représentant des empl.	2020–2023
Schluep Guido	Membre	Représentant des sal.	2020–2023
Wellauer Urs	Membre	Représentant des empl.	2020–2023

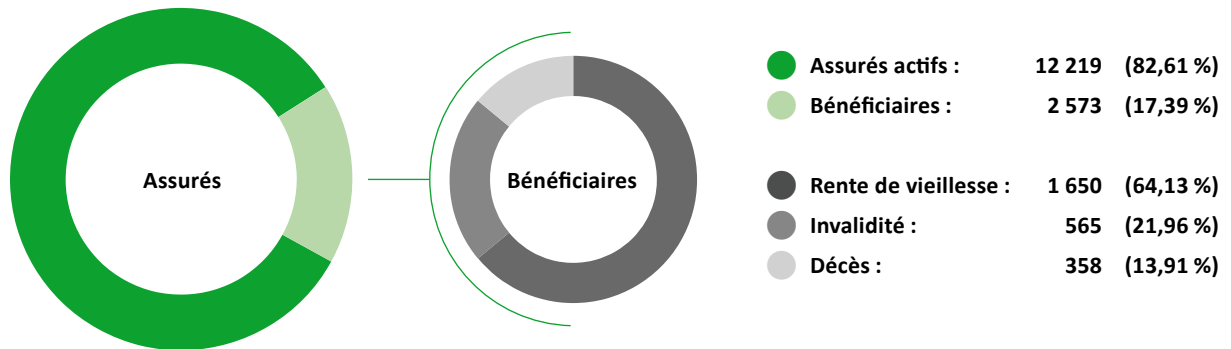
¹ Daniel Kronenberg a été élu lors de la réunion de la commission d'assurance du 19 juin 2023 pour succéder à Julian Graf au 1^{er} juillet 2023

Adresse de l'organe d'exécution	Caisse de compensation AVS panvica Talstrasse 7 3053 Münchenbuchsee
Contact	031 388 14 88 info@panvica.ch
Organe de direction	Organe d'exécution de la Caisse de compensation AVS panvica Directeur de la Caisse de pensions : Patrick Hauser
Droit de signature	L'oeuvre de prévoyance n'a pas de personnalité juridique propre. Les actes juridiques ne peuvent être exécutés que par des représentants de proparis (entité juridique) disposant du droit de signature.

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Expert en matière de prévoyance professionnelle	Partenaires contractuels : Keller Experten AG, Frauenfeld Expert exécutant : André Tapernoux, Expert en caisses de pensions CSEP
Organe de révision	T+R AG, Gümligen Réviseur principal : Rita Casutt
Autres conseillers	Secrétariat de proparis Fondation de prévoyance arts et métiers Suisse, Berne Michael Krähenbühl
Autorité de surveillance	Autorité bernoise de surveillance des institutions de prévoyance et des fondations (ABSPF) Registre n° BE 836 Expertes chargées de la surveillance Audit externe : Esther Wegmüller Examen de l'organisation : Isabelle Künzli

Structure des groupes d'assurés et de bénéficiaires¹



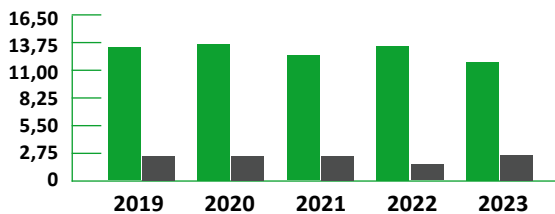
7,4
Assurés actifs, par rente de vieillesse²

5,9 %
Rendement net sur le total du bilan

996
Entreprises

Structure actifs/ bénéficiaires de rentes

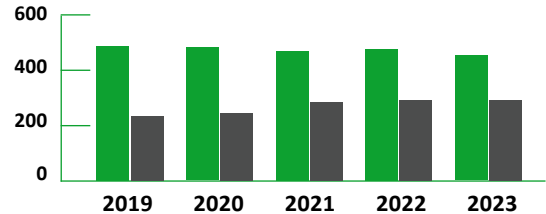
(Nombre en milliers)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

Capital de prévoyance des actifs/ des bénéficiaires de rentes³

(En millions de CHF)



● Actifs
● Bénéficiaires de rentes

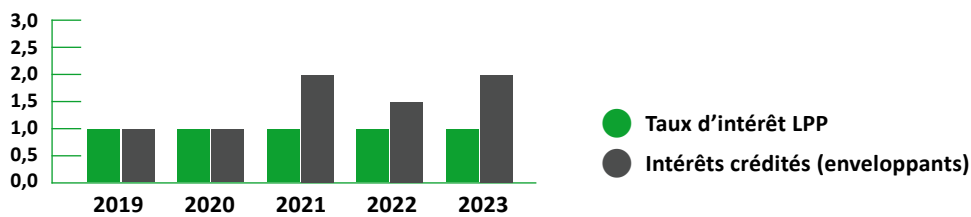
¹ Le total des bénéficiaires des prestations (vieillesse, invalidité, décès) comprend également les rentes d'enfants et d'orphelins.

² en tenant compte des rentes de vieillesse réassurées (sans risque de longévité)

³ en tenant compte des réserves mathématiques des rentes réassurées (sans risque de longévité)

Taux d'intérêt LPP/ Intérêts crédités

(en %)



Conformément à la décision de la commission d'assurance, les excédents des assureurs ont été transférés dans les fonds libres.

Pour l'année 2023, le taux d'intérêt pour la prévoyance LPP et la prévoyance étendue s'élève à 2,00 % (année précédente 1,50 %), tant pour la part obligatoire que la part surobligatoire de l'avoir de vieillesse.

Dans le régime surobligatoire, les avoirs de vieillesse des hommes (âge terme de 65 ans) sont convertis en rentes à un taux de conversion de 5,00 %. Pour les femmes (âge terme de 64 ans), ce taux est de 4,88 %.

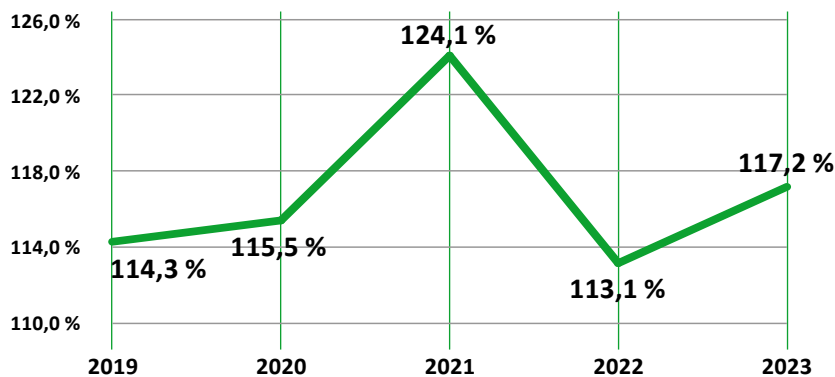
La commission d'assurance n'a décidé d'aucune adaptation des rentes surobligatoires selon l'art. 36 al. 2 LPP.

Avoir de vieillesse LPP :
CHF 374 881 907

Avoir de vieillesse surobligatoire :
CHF 94 350 951



Degré de couverture au 31.12.



100 %

Degré de formation des réserves pour fluctuations de valeurs cibles

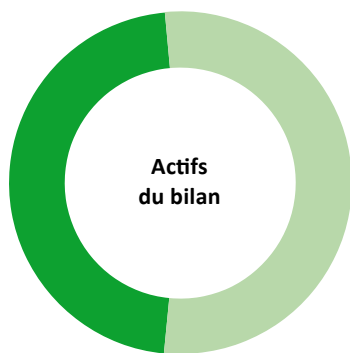
100 %

Transparence des coûts

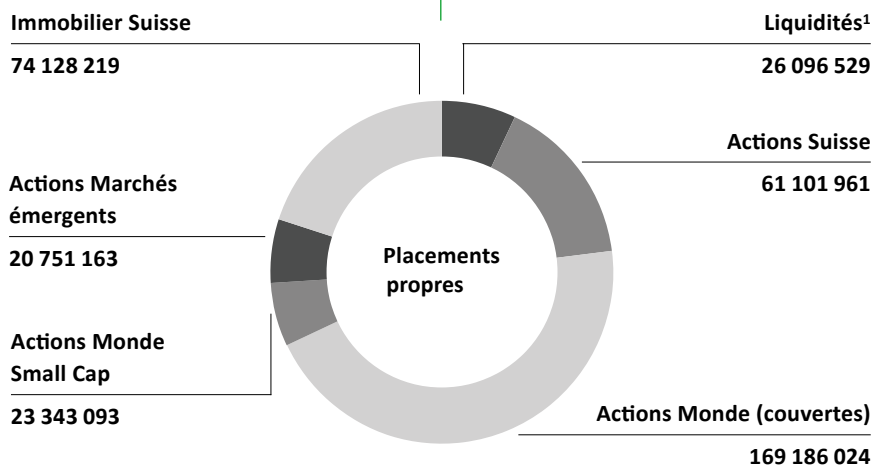
0,27 %

Frais de gestion de la fortune (TER)

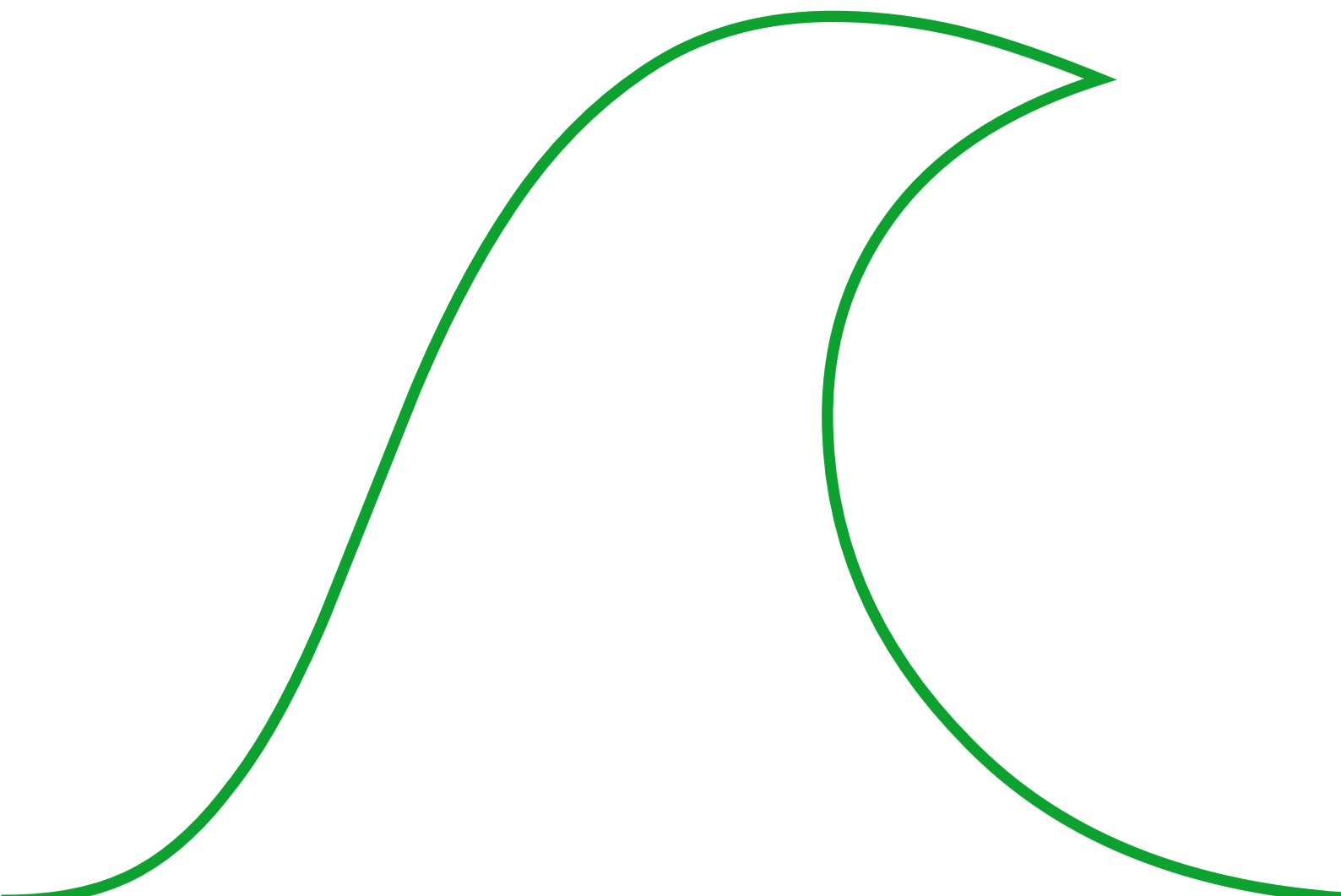
Actifs du bilan CHF 702 980 257



- Actifs provenant de contrats d'assurance (46,71 %): 328 373 268
- Placements propres (53,29 %): 374 606 989



¹ y compris trésorerie et équivalents de trésorerie, créances/prêts, actifs transitoires et autres placements



Caisse de pensions PANVICA

Talstrasse 7 | Postfach 514 | 3053 Münchenbuchsee
031 388 14 88 | info@panvica.ch
www.panvica.ch

